

Vidéo-verbalisation : Anne Hidalgo inaugure le dispositif

Jeudi 4 octobre à 10h45, Caserne Napoléon (4e)

Jeudi, Anne Hidalgo, Maire de Paris, et Michel Delpuech, Préfet de Police, inaugureront le dispositif municipal de vidéo-verbalisation. Grâce au réseau de 900 caméras de la Préfecture de Police, les agents municipaux pourront sanctionner les véhicules qui empruntent illégalement les pistes cyclables et les voies de bus, ou stationnent sur celles-ci.

Encombres routiers pour les bus et les taxis, danger pour les piétons et les cyclistes : les infractions commises par certains conducteurs dans les voies de bus et les pistes cyclables perturbent chaque jour la vie et les déplacements de nombreux Parisiens et Franciliens.

Pour remédier à ces incivilités, la Maire de Paris a obtenu l'accord du Préfet de Police pour mettre en place un dispositif municipal de vidéo-verbalisation. Des agents de la Ville de Paris pourront verbaliser à distance les conducteurs de deux et quatre roues motorisés, en consultant les 900 caméras de la Préfecture de Police de Paris situées sur la voirie.

Jeudi, Anne Hidalgo et Michel Delpuech inaugureront ensemble la salle de commandement, située dans la caserne Napoléon (4e), présenteront les modalités techniques du dispositif et dialogueront avec les agents spécialement formés à cette mission.

Cette vidéo-verbalisation vient s'ajouter aux 3.200 agents municipaux en charge de la lutte contre les incivilités, qui sont mobilisés chaque jour sur le terrain et qui contribuent à faire de Paris une ville plus sûre, plus propre, mieux partagée et accessible à tous.

Personnalités présentes :

- Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Michel Delpuech, Préfet de Police de Paris
- Colombe Brossel, adjointe à la Maire Paris en charge de la sécurité, de la prévention, de la politique de la Ville et de l'intégration
- Christophe Najdovski, adjoint à la Maire de Paris en charge des transports, de la voirie, des déplacements et de l'espace public

Date et lieu :

Jeudi 4 octobre à 10h45, Caserne Napoléon, 1 place Baudoyer (4e)